

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ - HOUSE OF DIESEL

1. Titulaire du Programme

Le Titulaire du Programme est Diesel S.p.A., dont le siège social est sis via dell'Industria 4-6, 36042 - Breganze (province de Vicence) Italie, numéro d'identification fiscale et numéro de TVA 00642650246, (« Diesel »).

2. Durée

Le programme HOUSE OF DIESEL (le « Programme ») se déroulera sur une période totale de 2 ans du 12/04/2022 au 12/04/2024 et sera reconduit tacitement d'année en année, sauf notification contraire ou arrêt anticipé du Programme, communiqué rapidement par le Titulaire du Programme.

Le Programme est soumis au présent règlement (« Règlement »), que chaque client Diesel accepte inconditionnellement et sans aucune réserve en s'inscrivant au Programme.

Le Programme sera accessible dans tous les Pays indiqués au paragraphe 3, mais son activation et l'inscription des participants s'effectueront comme suit :

- à partir d'avril 2022, pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Suisse
- à partir de mai 2022, pour le Canada et les États-Unis.

Les dates d'activation spécifiques à chaque Pays seront communiquées aux personnes qui possèdent déjà un compte Diesel, sur leur page personnelle, ainsi que sur le Site Diesel (www.diesel.com / « Site ») et sur tous les canaux officiels de Diesel dans chaque Pays.

Les éventuelles conditions particulières pour des Pays ou territoires spécifiques peuvent être consultées à [cette adresse](#).

3. Champ d'application territorial

Le Programme est valable sur l'ensemble du territoire des Pays suivants, où sont situés les magasins et les points de vente de la marque Diesel : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, et États-Unis (le « Territoire »).

Le Programme sera également valable pour tous les achats effectués en ligne par les Participants dans le cadre territorial de validité du Programme, ainsi que pour les achats effectués sur le Site pour les Pays listés ci-dessous : Bulgarie, Croatie, Estonie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Hongrie.

Les grands magasins, les magasins franchisés, les magasins Diesel Kids et les magasins Diesel Black Gold sont exclus du Programme.

Toutes les restrictions relatives aux magasins et aux points de vente qui n'adhèrent pas au présent règlement peuvent être consultées à [cette adresse](#).

4. Participants

La participation au Programme est ouverte à toute personne physique majeure qui n'est pas juridiquement incapable et/ou à toute personne physique mineure avec le soutien et l'assistance d'un parent ou d'une personne ayant l'autorité parentale (le « **Participant** »).

Tous les employés de Diesel S.p.A. et des sociétés du Groupe OTB S.p.A. sont exclus de la participation au Programme.

5. Modalités d'inscription

Les clients Diesel déjà inscrits au Programme de Fidélité D:CODE seront automatiquement inscrits au nouveau Programme House of Diesel. Le Niveau d'adhésion et le montant effectif des points de départ des clients déjà inscrits au Programme de Fidélité D:CODE seront automatiquement calculés par Diesel sur la base des achats effectués par les clients au cours des 12 mois précédant la date de début du présent Programme, à l'exclusion de tous les achats effectués dans les grands magasins, les magasins franchisés, les magasins Diesel Kids et Diesel Black Gold.

Si les clients ne souhaitent pas participer au nouveau Programme, ils peuvent demander l'arrêt de leur participation selon les modalités prévues au paragraphe 14.

L'inscription est totalement gratuite, sous réserve de remplir le formulaire d'inscription, et peut se faire de l'une des manières suivantes :

a) Par le biais du Site www.diesel.com :

Une fois le formulaire d'inscription approprié disponible sur le Site rempli, un compte en ligne sera créé et le Participant fera automatiquement partie du Programme. Le Participant recevra un e-mail de confirmation d'inscription à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription.

Par conséquent, l'inscription à l'espace privée du Site entraîne l'inscription au Programme. Si l'utilisateur souhaite profiter des services disponibles sur le Site (par exemple, l'achat de produits) sans adhérer au Programme, il lui suffira de choisir l'option « Invité/Guest » lorsqu'elle est disponible (par exemple, au moment du paiement).

b) Dans les magasins participants :

Le Participant devra remplir un formulaire spécial à l'aide d'outils numériques (tablettes) qui seront fournis par le personnel du magasin ou, à défaut, le formulaire sera rempli par le personnel du magasin à l'aide d'outils numériques à sa disposition (mobiles). Une fois inscrit en magasin, le Participant recevra un e-mail confirmant qu'il a été inscrit au Programme et il sera invité à finaliser la configuration du compte en ligne correspondant créé sur le Site. Le Participant pourra à tout moment télécharger depuis « *My account* » dans le Wallet IOS ou Android, le QR code relatif au code client qu'il pourra utiliser pour être reconnu en magasin. Si le Participant ne finalise pas la configuration du compte en ligne, il ne pourra bénéficier de l'adhésion au Programme que pour les achats effectués dans les magasins physiques.

Des affichages fixes et/ou des dépliants avec un QR code spécial seront également placés dans les magasins participants, permettant aux clients de rejoindre le Programme de manière indépendante via le Site.

c) Par d'autres canaux officiels de Diesel :

Le Participant devra remplir un formulaire d'inscription spécial, disponible sur les autres canaux officiels de Diesel (à titre d'exemple, mais sans s'y limiter, les réseaux sociaux, tels que Facebook et Instagram, WeChat). Suite à cela un compte en ligne sera créé et le Participant recevra un e-mail de confirmation d'inscription à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription.

d) Par le biais du Service Client :

Le participant peut appeler le numéro vert figurant à la section « help » du Site et demander à être inscrit au Programme. Une fois les données communiquées à l'opérateur du Service Client, le Participant recevra un e-mail confirmant son inscription à l'adresse indiquée et il sera invité à finaliser la configuration du compte en ligne correspondant créé sur le Site.

Une fois « *My account* » en ligne activé par le Participant, toutes les informations fournies au moment de l'inscription seront visibles et modifiables dans l'espace privé, ainsi que tous les achats effectués dans les magasins participant et sur le Site.

La communication de données personnelles valides et véridiques du Participant est une condition nécessaire pour l'accès au Programme. Les formulaires incomplets ou remplis sans respecter les instructions fournies dans le formulaire lui-même ne seront pas pris en considération. Il n'est pas possible de créer plusieurs comptes par Participant. Diesel n'effectuera aucune vérification de la véracité et de l'exactitude des informations fournies par le demandeur et n'accepte aucune responsabilité à cet égard. Toutefois, en cas de soupçon relatif à un compte ou à plusieurs comptes créés sous de fausses identités, Diesel se réserve le droit d'exclure le Participant du Programme.

6. Objectifs du Programme et mécanisme de récompense

Le Programme est un outil de fidélisation des clients Diesel.

La participation est réservée aux personnes qui étaient déjà inscrits au précédent programme de fidélité D:CODE et aux personnes qui ont rempli le formulaire de demande approprié.

Les Participants, par l'achat, quel que soit le montant, de Produits Diesel (à l'exception de ce qui est expressément exclu ci-après) effectué pendant la période de validité du Programme dans les magasins Diesel participants et/ou dans le *magasin* en ligne (comme mieux spécifié au paragraphe 3 du présent Règlement), auront le droit de cumuler des points qui permettront à chaque Participant d'obtenir certains avantages (y compris des cadeaux, des promotions réservées, des services et/ou des expériences), en fonction du niveau atteint et correspondant au montant total des points cumulés.

Les achats qui seront effectués par les Participants dans les magasins physiques participants et sur les Sites en ligne d'autres Pays inclus dans le cadre territorial défini au paragraphe 3 seront comptabilisés aux fins du cumul des points, selon la répartition des points prévue pour chaque devise. La répartition des points en fonction de la devise est indiquée dans le tableau suivant :

ÉVALUATION	UNITÉS	POINTS
EUR	1	10
GBP	1	10
USD	1	10
US CAD	1	10
CHF	1	10
NOK	10	10
SEK	10	10
DKK	10	10

Les seuils de chaque niveau sont divisés en : **Niveau 1** (correspondant à l'obtention de 0 à 4 000 points), **Niveau 2** (correspondant à l'obtention de 4 001 à 10 000 points) et **Niveau 3** (correspondant à l'obtention de 10 001 à 18 000 points) selon les modalités de collecte de points prévues par le présent Règlement relatif à l'initiative en vigueur. Au-delà de 18 000 points, Diesel examinera la possibilité d'offrir d'autres avantages.

Selon la devise dans laquelle la transaction est conclue, un certain nombre de points correspond à une certaine somme d'argent dépensée (par exemple, chaque euro dépensé vaut 10 (dix) points). Aux fins de la détermination du score, pour chaque achat individuel, le prix total payé par le Participant est pris en compte, y compris la TVA et l'application d'éventuels rabais et/ou promotions. Les fractions de moins d'un euro sont entièrement comptées en excès.

Les points obtenus par la conclusion de transactions en ligne et dans les magasins physiques participants sont affichés dans la section appropriée de « *My account* » dès la confirmation de la commande, restant temporairement suspendus et étant comptabilisés 30 (trente) jours après la date d'achat des Produits.

Les Participants peuvent également gagner des points en précommandant des produits qui ne sont pas encore disponibles sur le Site. Les points acquis par les Participants au moyen de transactions de précommande peuvent être consultés dans la section appropriée de « *My account* » dès l'expédition des Produits achetés (et non dès leur achat), et ils seront comptabilisés 30 (trente) jours après la date d'expédition des Produits.

Les Participants peuvent gagner des points supplémentaires en achetant des Produits inclus dans des collections ou catégories de produits spécifiques (par exemple, « Collection Capsule »), sélectionnées et communiquées par Diesel dans chaque cas. Outre le crédit de points découlant de la transaction, les Participants se verront alors attribuer des points supplémentaires, qui seront visibles et comptabilisés dans la section appropriée de « *My account* » une fois que la période de 30 jours se sera écoulée à partir de la date d'achat des Produits.

Outre le crédit de points par la conclusion de transactions (achats dans les magasins participants et en ligne), les Participants pourront obtenir des points supplémentaires, afin de contribuer à l'atteinte du niveau suivant, par le biais également d'activités spécifiques de différents types (par exemple, interactions sur les réseaux sociaux, participation à des événements et/ou programmes organisés par Diesel), qui, en fonction du calendrier commercial de Diesel, pourront être activées toute l'année ou seulement pendant des périodes limitées, sous réserve d'une communication appropriée par le biais d'une publication sur le Site et/ou d'une communication personnalisée par le biais des canaux de communication énumérés ci-dessous.

Pour plus d'informations sur les activités spécifiques, ainsi que sur les règles d'attribution des scores respectifs, veuillez vous référer à la section *My House of Diesel* de « *My account* ».

Les points supplémentaires obtenus grâce aux activités spécifiques ne pourront cependant pas dépasser 4 000 points pour le niveau 1, 6 000 points pour le niveau 2 et 8 000 pour le niveau 3. Le dépassement éventuel de ces seuils entraînera l'exclusion et le non-crédit des points excédentaires du solde total.

Afin d'être crédité des points obtenus par l'achat de Produits, le Participant doit **(i)** en cas d'achats dans des magasins physiques : s'identifier et préciser qu'il est inscrit au Programme avant l'émission de chaque ticket de caisse (en fournissant son nom, prénom, numéro de portable et/ou e-mail et/ou code client émis lors de l'inscription au Programme) ou **(ii)** en cas d'achats sur le Site : s'identifier par une procédure d'authentification (« log in ») avant la conclusion de chaque transaction. Si le Participant ne notifie pas préalablement son inscription au Programme ou effectue l'achat sans accéder à son espace personnel sur le Site, il perdra le droit d'être crédité des points correspondants. Les points ne pourront pas être récupérés une fois le ticket de caisse émis et/ou la transaction sur le Site finalisée.

Ne contribuent pas au cumul de points :

- a) l'achat d'une carte cadeau avant son utilisation. Dans le cas où la carte cadeau est achetée et transférée à un tiers, seule l'utilisation effective de la carte cadeau par le bénéficiaire contribue au cumul de points pour le bénéficiaire ;
- b) tous les achats effectués dans le cadre de projets et/ou de programmes spécifiques, même de nature temporaire, éventuellement mis en œuvre par Diesel et qui ne sont pas expressément inclus dans le présent Programme.

7. Période de validité des points cumulés

À partir de la date d'inscription au Programme, chaque Participant peut cumuler des points et progresser en niveau sur une période de 12 (douze) mois. Le passage d'un Niveau à l'autre peut se faire à tout moment sur la base des points obtenus et confirmés (les points en suspens ne sont pas utiles pour le changement de Niveau). À chaque changement de Niveau, les points précédemment cumulés sont conservés et la période de 12 (douze) mois recommence.

Si au cours des 12 (douze) mois le Participant ne passe pas à un Niveau supérieur, les points cumulés seront recalculés et le Participant ne conservera dans son solde de points que ceux obtenus au cours des 12 (douze) derniers mois.

À l'issue du recalcul des points, le Participant peut voir le même Niveau que celui auquel il appartient reconfirmé si son solde de points est suffisant pour lui permettre de rester dans ce Niveau. Si le solde de points du Participant n'est pas de nature à lui permettre de rester dans le Niveau auquel il appartient, il sera rétrogradé au Niveau correspondant uniquement aux points obtenus au cours des 12 (douze) derniers mois.

En outre, à compter de la date de recalcul des points, la période de 12 (douze) mois recommence à courir.

Le renouvellement automatique du Programme, tel que prévu au paragraphe 2 du présent Règlement,

ne porte pas préjudice au solde de points cumulés par chaque Participant dont les 12 mois de validité ne sont pas encore écoulés, sauf si le Programme est résilié prématurément avec un préavis du Titulaire du Programme.

Diesel se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, d'apporter des modifications mineures au Programme et au présent Règlement sans préavis, à condition que ces modifications n'affectent pas de manière significative le mécanisme de récompense et l'adhésion au Programme. Le Participant pourra prendre connaissance du Règlement mis à jour en consultant la dernière version sur le Site.

Toute altération, limitation, suppression et/ou modification pouvant affecter le mécanisme de récompense actuel sera rapidement communiquée aux Participants.

En cas de modification et/ou de remplacement du Programme par un nouveau Programme, Diesel s'engage à maintenir les points cumulés à ce jour par les Participants, en appliquant les conditions prévues par le nouveau règlement.

8. Nature des avantages

Les Participants peuvent recevoir des promotions (par exemple, des codes de réduction), des cadeaux (par exemple, des cadeaux en édition limitée), des services et des expériences en fonction du Niveau d'adhésion qu'ils ont atteint.

Pour plus d'informations sur la nature des avantages, veuillez vous reporter au Site et à la page « *My account* ».

Les cadeaux et avantages ne sont pas échangeables et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent, et les Participants ne peuvent prétendre, avec ou sans ajout d'argent, à la possibilité de recevoir des récompenses différentes, même de moindre valeur.

Diesel s'engage à communiquer, à compter de la date de début du Programme, la liste des récompenses, composés de biens, de services et de bons de réduction, dans l'espace dédié *My account* sur le Site.

9. Remise des avantages et des cadeaux

L'attribution des avantages peut être communiquée aux Participants à l'adresse e-mail qu'ils ont indiquée dans le formulaire de demande, par le biais d'une communication dans les magasins participants, par le biais d'une notification dans les canaux de communication officiels de Diesel, dans la zone dédiée *My account* ou dans une autre zone du Site. Le Participant aura le droit de retirer le cadeau dans le délai expressément indiqué au plus tard et à compter de la notification de l'attribution. Les codes promotionnels éventuellement attribués par Diesel devront être utilisés dans les délais indiqués pour chaque cas.

Les cadeaux seront remis dans les magasins participants ou par la transmission de codes par e-mail, sms et/ou autres canaux de communication officiels de Diesel. Si le Participant, pendant la période de validité de la demande de cadeau, achète des Produits en ligne, il pourra demander la transmission du cadeau sur le lieu de remise des Produits eux-mêmes.

10. Retours

Retours de produits achetés

Afin de garantir le calcul correct des points, tout retour d'un produit peut avoir lieu dans le magasin physique où l'achat a été effectué et/ou tout autre magasin de la marque Diesel, sur présentation du ticket de caisse original du produit acheté. Si l'achat a été effectué dans le magasin en ligne, le retour devra être effectué selon les procédures indiquées sur le Site, dans la section dédiée « Retours ».

Le retour d'un seul produit et/ou de produits achetés signifie que les points restés en suspens ne seront pas comptabilisés et seront donc supprimés ; les points sont mis à jour automatiquement et peuvent être consultés en ligne dans la zone *My account*.

Retours de produits achetés grâce à l'utilisation de codes promotionnels

Pour le retour des produits achetés grâce à l'utilisation de codes promotionnels résultant de la participation au présent Programme, veuillez vous référer au paragraphe précédent et à la section dédiée « Retours » du Site www.diesel.com.

Le code promotionnel utilisé pour l'achat d'un ou plusieurs Produits perd son efficacité et ne peut plus être utilisé même si les Produits sont retournés.

11. Information aux destinataires

Toutes les communications relatives au Programme pourront être effectuées par Diesel via le Site, SMS, MMS, Wallet, e-mail, newsletter, réseaux sociaux et/ou tout autre canal de communication officiel de Diesel.

Toutes les communications relatives au Programme sont envoyées uniquement dans le but de mettre à disposition les avantages décrits ci-dessus et ne constituent donc pas des communications de marketing, sauf dans les cas spécifiés dans la politique de confidentialité prévue sur le Site www.diesel.com. Ces dernières communications, en effet, ne seront envoyées qu'aux Participants qui ont donné leur consentement dans les formulaires dédiés.

La révocation par le Participant de son consentement aux communications à des fins de marketing n'empêche pas l'envoi et la réception d'e-mails contenant des informations exclusives sur les avantages, sous réserve des réglementations locales de chaque Pays.

12. Consultation du Règlement

Le présent Règlement sera mis à la disposition des Participants :

- a. sur le Site www.diesel.com ;
- b. sur demande, envoyée par e-mail par le Service Client et/ou le personnel des points de vente ;

13. Traitement des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel des Participants seront traitées par Diesel S.p.A., en tant que responsables desdites données, dans le respect des dispositions du Règlement européen (UE) 2016/679 tel que modifié, également par l'utilisation d'outils électroniques, aux fins liées à la participation au Programme.

Une copie de la politique de confidentialité est disponible sur le Site www.diesel.com.

14. Arrêt de la participation au Programme

Les Participants peuvent mettre fin à leur adhésion au Programme à tout moment, simplement :

- en contactant le Service Client, par e-mail ou via le chat en ligne ;
- en envoyant un mail à privacy@diesel.com indiquant le souhait d'être retiré du Programme.

Si la participation au Programme est liée à l'inscription à l'espace privé du Site www.diesel.com, avec la création de *My account*, l'arrêt de la participation au Programme entraînera par conséquent la suppression du *My account* concerné et des services qui y sont liés.

Diesel pourra exclure un Participant du Programme, en révoquant son inscription avec effet immédiat, pour des motifs valables, en adressant au Participant une notification écrite contenant une indication des raisons de cette révocation. Les motifs valables comprennent, sans s'y limiter, l'utilisation frauduleuse ou abusive du Programme (par exemple, la communication de fausses données ou informations personnelles, la suspicion de comptes multiples, la fréquence excessive et inhabituelle des retours, une conduite indiquant l'intention de revendre et/ou de tirer profit de l'achat de produits Diesel) ou la violation du Règlement ou des lois applicables. Une telle situation entraînera la perte des avantages liés à la participation au Programme.

15. Modification du Règlement

Diesel se réserve le droit de compléter ou de modifier le Règlement en veillant à ce que les modifications apportées ne portent pas préjudice aux droits acquis par les Participants. Toute modification sera portée à la connaissance des Participants par le biais de communications préalables appropriées effectuées par Diesel par le biais de ses canaux de communication officiels. Dans le cas où le Participant n'entend pas accepter les modifications apportées, il aura le droit d'annuler son inscription conformément au paragraphe 14.

16. Suspension ou arrêt anticipé du Programme

Diesel pourra suspendre ou arrêter le Programme pour motifs valables avant la date indiquée au paragraphe 2. L'arrêt anticipé et la suspension (avec les conséquences respectives) seront communiqués aux Participants au moins 20 jours avant leur entrée en vigueur. Cette communication peut être effectuée par Diesel via le Site www.diesel.com, dans les points de vente Diesel ou par d'autres communications relatives au Programme. La suspension ou l'arrêt du Programme ne donnera droit à aucun type de compensation pour le Participant.

17. Contacts

Pour toute question ou éventuelle réclamation relative au Programme, les Participants pourront consulter l'espace privé du Programme du Site www.diesel.com et contacter le Service Client de Diesel à l'adresse <https://www.diesel.com/shop/contactus>.

18. Droit applicable et juridiction compétente

Tous les droits et obligations découlant du présent Règlement sont régis par le droit en vigueur au lieu de résidence du Participant. Tout litige découlant du présent Règlement, de son interprétation, de son efficacité ou arrêt, ainsi que de la participation au Programme en général, sera soumis exclusivement à la juridiction du lieu de résidence du Participant.